

# Permettre aux partenaires sociaux de mieux s'emparer de la violence et du harcèlement au travail Étude comparée France, Belgique, Québec

Cette étude est une recherche comparative qui analyse la question de la violence et du harcèlement au travail en Belgique, en France et au Québec au regard de la Convention n° 190 de l'OIT. Ces pays et province ont été choisis en regard de l'importance qu'ils confèrent à la ratification de la Convention, au rôle des partenaires sociaux, mais aussi de leur culture et de leurs pratiques qui diffèrent en matière de droit de la violence et du harcèlement au travail.

L'objectif de ce travail est d'examiner le droit positif en vigueur et sa traduction dans les accords collectifs. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure les partenaires sociaux se sont saisis de cette question afin d'identifier les bonnes pratiques. Dans cette perspective, le projet repose sur une analyse qui se divise en trois plans :

- une revue de littérature scientifique ;
- un état du droit dans les systèmes juridiques concernés ;
- une étude des accords collectifs.

#### Quatre objectifs ont été identifiés :

1. Synthétiser les travaux scientifiques pertinents sur les pratiques des partenaires sociaux en matière de violence et de harcèlement au travail.
2. Identifier les facteurs de risques de violences et de harcèlements au travail.
3. Analyser les réponses et les stratégies des entreprises et des partenaires sociaux en matière de violence et de harcèlement au travail.
4. Objectif final de définir des bonnes pratiques permettant aux partenaires sociaux de s'emparer du sujet de la violence et du harcèlement au travail au sens de la convention n° 190.

Outre de repérer des bonnes pratiques, le choix de la comparaison entre trois systèmes francophones avait pour but de permettre une meilleure compréhension de nos propres systèmes tout en élargissant les points de vue.

#### Lieu de la conférence

MINES ParisTech  
60, boulevard Saint-Michel  
75272 Paris cedex 06

# Permettre aux partenaires sociaux de mieux s'emparer de la violence et du harcèlement au travail

## Étude comparée France, Belgique, Québec



Paris - 6 juillet 2023

École des Mines ParisTech, 60 boulevard Saint-Michel

Amphi V107

Places limitées, inscription obligatoire : <https://online.forms.app/>



Organisation  
internationale  
du Travail

Chaire internationale  
CIECST | Études comparées  
de la santé au travail

COMPTRASEC | Centre  
de droit comparé du travail  
et de la sécurité sociale

université  
de BORDEAUX



8.45 Accueil des participants

9.00 Allocution d'ouverture

**Cyril COSME**, *Directeur du Bureau de l'OIT en France*

**Pascal LOKIEC**, *Président de l'Association Française de Droit du Travail (AFDT)*

**Cédric DALMASSO**, *Directeur du Centre de Gestion Scientifique (CGS – PSL, Mines Paris)*

**Loïc LEROUGE**, *porteur de la CIECST*

9.15 Restitution des résultats du projet

**Céline TEYSSIER**, *Docteure en droit social, co-auteur du rapport*

**9.45 Discussion**

10.15 Pause café

#### TABLE-RONDE 1

##### Saisir les concepts de violence et de harcèlement pour faciliter leur compréhension

Animée par **Cédric DALMASSO**, *Directeur du Centre de Gestion Scientifique (CGS – PSL, Mines Paris)*, *Président du Conseil scientifique de l'ANACT*

10.30 **Ayla SERBEST**, CSC, Belgique

*Responsable national Égalité des Genres*

**Jean-François LAPOINTE**, CSN, Québec

*Conseiller politique, santé et sécurité au travail*

**Hélène IBANEZ**, CFDT, France

*Secrétaire Générale de la Fédération PSTE, membre de la Commission Confédérale Femmes de la CFDT*

**Discussion**

11.20 **Alexandre LELAKIS**, COHEZIO, Belgique

*Conseiller en prévention des aspects psychosociaux*

**Angela KOUROUKLIS**, Minerai de fer Québec, une filiale de Champion Iron, Québec

*Vice-présidente sénior, Ressources Humaines*

**Marijke WEEWAUTERS**, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Belgique

*Conseillère en relations nationales, agente de liaison*

**Chantale VILLOTTA GERMAIN**, RETH Conseil, France

*DRH-RSE à temps partagé*

**Discussion**

**12.30 Déjeuner libre**

#### Table des abréviations :

**ANACT** : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

**CESI** : Service externe de prévention et de protection au travail

**CIECST** : Chaire internationale d'études comparées de la santé au travail

**CPME** : Confédération des petites et moyennes entreprises

**CFDT** : Confédération Française Démocratique du Travail

**CFE-CGC** : Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres

**CGT** : Confédération Générale du Travail

**COHEZIO** : Service externe de prévention et de protection au travail

**CSC** : Confédération des Syndicats Chrétiens

**CSN** : Confédération des syndicats nationaux

**DGT** : Direction générale du travail

**FGTB** : Fédération Générale du Travail de Belgique

#### TABLE-RONDE 2

##### Quelles politiques de prévention primaire ?

Animée par **Céline TEYSSIER**, *Docteure en droit social, UMR5114, CNRS-Univ. de Bordeaux*

14.00 **Caroline VERDOOT**, FGTB, Belgique

*Spécialiste Santé et Sécurité au travail*

**Julie HÉBERT**, Syndicat des Métallos, Québec

*Avocate responsable en santé et sécurité du travail*

**Myriam LEBKIRI**, CGT, France

*Secrétaire confédérale CGT en charge de l'animation femmes mixité*

**Lila MAAS**, CESI, Belgique

*Conseiller en prévention pour les aspects psychosociaux au travail*

**Discussion**

15.00 **Angela KOUROUKLIS**, Minerai de fer Québec, une filiale de Champion Iron, Québec

*Vice-présidente sénior, Ressources Humaines*

**Marijke WEEWAUTERS**, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Belgique

*Conseillère en relations nationales, agente de liaison*

**Florence CHAPPERT**, ANACT, France

*Responsable de la Mission Égalité Intégrée*

**Anne AUDIC**, DGT, France

*Adjointe à la Sous-directrice des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail*

**Discussion**

16.00 Pause café

#### TABLE-RONDE 3

##### Quelles politiques d'accompagnement ?

Animée par **Loïc LEROUGE**, *Directeur de recherche, CIECST, COMPTRASEC UMR 5114, CNRS-Université de Bordeaux*

16.15 **Laurent LORTHIOIR**, CSC, Belgique

*Service Entreprise de la CSC*

**François ENAULT**, CSN, Québec

*1er vice-président de la CSN*

**Béatrice CLICQ**, FO, France

*Secrétaire confédérale, Secteur égalité*

**Jean-Paul ZERBIB**, CFE-CGC, France

*Président de l'UNMS*

**Discussion**

17.15 **Virginie DI GIAMBERARDINO**, COHEZIO, Belgique

*Manager régional psychosocial*

**Angela KOUROUKLIS**, Minerai de fer Québec, une filiale de Champion Iron, Québec

*Vice-présidente sénior, Ressources Humaines*

**Mathilde TABARY**, Groupe Korian, France

*Directrice relations sociales Europe et engagement*

**Marijke WEEWAUTERS**, Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Belgique

*Conseillère en relations nationales, agente de liaison*

**Discussion**

**18.00 Fin des travaux**